

■ **The Waste Experts: Enabling Conditions for Informal Sector Integration in Solid Waste Management. Lessons learned from Brazil, Egypt and India.** GTZ, 2010, 32 p.

POUR ACCÉDER AU DOCUMENT ORIGINAL :

<http://www2.gtz.de/dokumente/bib/gtz2010-0137en-informal-sector-solid-waste-management.pdf>

« **L'Actualité des services aux entreprises** » n° 20 octobre 2010

Un produit d'information financé par la DDC (Suisse) et l'AFD, et publié par le Gret (France)

Traitement des déchets solides : vers une meilleure intégration du secteur informel

Leçons apprises au Brésil, en Égypte et en Inde

Dans les pays à faible revenu, le secteur informel — petits collecteurs, recycleurs, commerçants — représente une part très significative du recyclage des déchets solides. L'intégration des acteurs informels dans la filière de traitement des déchets a un impact positif démontré sur l'environnement, l'efficacité de la filière et les revenus des populations défavorisées. Pourtant, dans de nombreux pays, cette intégration n'est pas encouragée. L'étude résumée ici présente les leçons tirées de trois pays — Brésil, Égypte et Inde — où le secteur informel a pu s'intégrer dans la filière de gestion des déchets. Elle analyse les facteurs clés qui ont permis cette évolution, et présente des recommandations pour une meilleure inclusion des acteurs informels.

LE SECTEUR INFORMEL, ACTEUR SOUS-ÉVALUÉ DE LA GESTION DES DÉCHETS

Alors que la gestion des déchets se modernise, avec une tendance générale à la privatisation et à la mécanisation de ces services, on s'intéresse de plus en plus à l'efficacité de la collecte et de la destruction des déchets, plutôt qu'au recyclage de ces derniers. Bien souvent même, la filière de gestion des déchets est organisée de telle façon qu'elle exclut toute possibilité d'accès à des acteurs informels. Pourtant, plusieurs études ont mis en évidence l'utilité évidente de ces acteurs informels. Dans de nombreuses villes, le système officiel de gestion des déchets ne tiendrait pas s'il ne s'appuyait sur une myriade de petits collecteurs, recycleurs et commerçants en tous genres. Ces acteurs informels représentent en réalité la base sur laquelle tient tout le système, même si ce dernier ne les reconnaît pas officiellement – et ne les rémunère pas davantage.

L'immense avantage du secteur informel de collecte et recyclage tient à sa grande flexibilité, à sa faculté d'adaptation étonnante, et à sa capacité à répondre très rapidement aux demandes du marché.

UN RÔLE POSITIF DÉMONTRÉ

L'intégration des acteurs informels dans la filière de gestion des déchets améliore l'efficacité du système tout entier. Dans beaucoup de villes, on estime à présent que cette intégration est la meilleure option pour mettre en place un système de gestion des déchets viable.

Les avantages de cette intégration ont été démontrés à trois niveaux au moins :

- sur l'environnement ;
- en termes de réduction du coût global de gestion des déchets ;
- et parce que le recyclage est une source d'opportunités de revenus pour les plus démunis.

Les avantages de l'intégration des acteurs informels

► Pour l'environnement

La capacité à recycler est vitale pour les populations pauvres, ce qui explique la très forte capacité de valorisation des déchets par le secteur informel (taux de valorisation observés pouvant aller jusqu'à 80 %). Une chute de ce taux de valorisation a été observée en Égypte, lorsque le secteur privé s'est impliqué dans la gestion des déchets solides – montrant ainsi combien le secteur informel était utile auparavant pour un système de recyclage efficient.

Le secteur informel permet la valorisation des déchets organiques et non organiques, et de ce fait contribue à la réduction des gaz à effet de serre et donc à limiter le changement climatique.

► Pour l'économie

La contribution de ces activités informelles à l'économie nationale est réelle, même si le secteur informel se situe hors des circuits officiels, sans reconnaissance juridique et sans taxation effective.

Les collecteurs/recycleurs créent de la valeur ajoutée, tout simplement en transformant les déchets en biens de nouveau commercialisables. De nouvelles entreprises sont créées, les réseaux commerciaux évoluent, des investissements sont effectués, une économie en matières premières, transport et énergie est réalisée. De plus, l'intégration du secteur informel génère du travail et des emplois. En appui à ce secteur

informel se développent d'autres activités – crédit, formation professionnelle, savoir-faire managérial et marketing. Grâce à ces activités, les entrepreneurs informels à leur tour améliorent leurs compétences, de nouveaux emplois sont créés, et les disparités structurelles tendent à se réduire. Il est évidemment difficile de quantifier ces effets positifs, qui sont complexes. Mais il est clair que le secteur informel du recyclage complète économiquement le secteur formel, sur bien des points.

► En termes sociaux

Les travailleurs informels sont en général au bas de l'échelle sociale. Les conditions de travail qu'ils subissent sont exécrables, incluant une exposition permanente à des substances toxiques ou contagieuses. Ils sont souvent harcelés par les autorités, exploités par les commerçants, et n'ont droit à aucune protection légale. Le travail des enfants est la règle dans ce type de métiers. Les travailleurs informels n'ont pas accès aux services sociaux de base – soins de santé, avantages sociaux –, et l'espérance de vie est limitée d'autant.

Mieux inclure les travailleurs informels dans la filière des déchets peut améliorer significativement leurs revenus et conditions de vie. Par ailleurs, la mise en place de services de gestion des déchets efficaces, en intégrant le secteur informel, permet aussi d'étendre ces services à des populations défavorisées, avec un impact évident en termes d'hygiène et de conditions sanitaires. ■

BRÉSIL, ÉGYPTE, INDE : TROIS EXEMPLES D'INTÉGRATION DU SECTEUR INFORMEL

L'analyse du fonctionnement de l'informel, dans les pays où il est de fait intégré à la filière de gestion des déchets, est indispensable pour comprendre comment mieux intégrer les acteurs informels dans d'autres contextes. Le Brésil, l'Égypte et l'Inde sont trois exemples notables d'intégration réussie de ces acteurs.

Égypte

Au Caire, **le recyclage informel des déchets date de la fin des années 1940**, quand les migrants des oasis arrivés en capitale ont commencé à organiser un

service informel de recyclage du papier, puis ont obtenu le droit de collecter des déchets. Plus tard, d'autres collecteurs de déchets – dits *Zabbaleen* – sont apparus au Caire, offrant des services de collecte de déchets en porte à porte, et utilisant les déchets organiques pour l'élevage. Les uns et les autres se sont répartis le marché.

Sans aucune reconnaissance officielle, le système s'est pourtant fortement développé. Aujourd'hui, **le secteur informel du recyclage a une vraie place économique en Égypte, et s'est étendu au pays tout entier**. Le recyclage concerne toutes sortes de matériaux – plastique, os, métal de récupération, papier, carton, etc.

Un réseau de commerce, à partir de centres de recyclage spécialisés dans tel ou tel matériau, s'est développé dans tous les bourgs et villes du pays. Les collecteurs informels trient et recyclent environ 80 à 85 % des déchets qu'ils ra-

massent. Ils offrent aux résidents un service de collecte en porte à porte, pour un tarif minime.

Les collecteurs informels ou *Zabbaleen* se sont intégrés dans une **filière complexe de traitement des déchets** : à la base, on trouve de petits ramasseurs informels, dans les décharges ou dans les rues, qui alimentent les collecteurs. Interviennent ensuite des intermédiaires divers, petits commerçants puis grossistes, puis de petites entreprises qui utilisent des machines pour le recyclage et la transformation. La gestion des déchets est une vraie industrie florissante, qui a développé sa culture interne propre et des services associés – crédit, commerce, finance.

La privatisation des entreprises nationales de traitement des déchets a cependant freiné l'inclusion de l'informel dans le système. Au milieu des années 1980, une autorité locale a été créée pour organiser la gestion des déchets, accordant

des licences spécifiques donnant droit à la collecte. Des compagnies privées ont obtenu une base contractuelle, tandis que les *Zabbaleen* poursuivaient leur collecte régulière – prenant le risque, dans certains cas, de ne plus être payés par les résidents. Illettrés pour la plupart, ces collecteurs ont dû s'appuyer sur des intermédiaires pour pouvoir demander des licences et organiser leur filière et aujourd'hui encore, la collaboration entre *Zabbaleen* et entreprises du secteur formel reste limitée et irrégulière.

Le secteur informel du recyclage est resté très peu structuré, malgré les efforts de plusieurs ONG, et il n'existe ni coopérative ni organisation représentative des collecteurs. Quelques *Zabbaleen* ont gagné en influence, obtenant des licences formelles, mais le marché reste contrôlé par les intermédiaires de commerces, qui captent l'essentiel de la marge.

Inde

En Inde, le traitement des déchets est une tradition qui remonte au XVII^e siècle.

Le système des castes est déterminant dans la filière de gestion des déchets. **La collecte et le transport des déchets ont toujours été dévolus aux plus basses castes**, dont les « intouchables ». Le fait qu'aucune autre caste ne s'implique dans la collecte des déchets a du moins garanti aux collecteurs informels un marché relativement sécurisé.

On estime qu'aujourd'hui, en Inde, environ **1 % de la population urbaine est impliquée dans la collecte et le traitement des déchets** – ce qui représente un nombre considérable de personnes. Le secteur informel de la gestion de déchets forme une pyramide dont la base est composée des collecteurs de déchets (ramasseurs des rues et collecteurs itinérants), puis des grossistes et détaillants (la plupart du temps, d'anciens collecteurs parvenus à accumuler un peu de capital). Les collecteurs s'approvisionnent auprès des containers de déchets de la municipalité, triant les rebuts, et les revendent au poids ou à l'unité. Les collecteurs itinérants, eux, achètent les rebuts auprès des bureaux, des petites entreprises ou des particuliers. Tout en haut de la pyramide, il y a enfin des commerçants de détail, souvent basés dans

des bidonvilles, qui achètent les rebuts à un réseau large de collecteurs locaux.

La transformation et le recyclage des déchets sont assurés par des **acteurs à la fois formels et informels** : le plastique et l'électronique sont en général pris en charge par l'informel, alors que papier, carton ou verre sont gérés par le secteur formel.

On dénombre **24 organisations de collecteurs** (coopératives ou associations) officiellement reconnues en Inde, avec des degrés divers de reconnaissance contractuelle par les autorités. Depuis les années 1970, des ONG contribuent activement à cette structuration de la part informelle de la filière, plaidant pour faire reconnaître les droits des collecteurs et leur assurer un minimum de protection sociale. À la suite de plusieurs projets d'appui aux collecteurs informels, une Alliance nationale des collecteurs de déchets a vu le jour en 2005. Tous ces efforts ont permis de conforter l'intégration des travailleurs informels dans le système de traitement des déchets solides de nombreuses villes, notamment à Pune – où les collecteurs informels ont été officiellement autorisés par la municipalité à collecter les déchets des résidents.

Brésil

À l'origine, les premiers collecteurs de déchets brésiliens ramassaient les déchets organiques pour alimenter de petits élevages, et vivaient dans des campements informels un peu partout dans le pays. Ces premiers collecteurs se sont peu à peu diversifiés vers le recyclage du plastique ou d'autres matériaux, en s'approvisionnant à deux niveaux : **dans les rues, et dans les grandes décharges** en plein air des grandes villes. Les collecteurs des rues ont été fréquemment expulsés, les collecteurs présents dans les décharges en marge des villes formant la part socialement « invisible » de la gestion des déchets.

Au Brésil, les collecteurs informels ont peu à peu **créé des organisations (coopératives très souvent), et acquis des relations contractuelles formelles** avec les municipalités et les autorités gouvernementales. Cette structuration forte de l'informel s'explique par la tradition d'activisme social du pays, ainsi que par l'influence de l'é-

glise catholique en faveur de l'aide aux plus pauvres. Dès les années 1970, des projets d'appui aux collecteurs des rues ont été mis en place, soutenant la création de coopératives. À Sao Paulo, la coopérative Coopamare est devenue à la fin des années 1980 la première coopérative à signer un partenariat entre collecteurs et autorités locales, la municipalité s'engageant en faveur de la coopérative par de multiples mesures incitatives.

Ces collecteurs de déchets ont acquis une place reconnue dans la filière de traitement des déchets, et appartiennent aujourd'hui à une catégorie que l'on peut qualifier de « semi-formelle ». Le partenariat entre municipalités et collecteurs de déchets fait partie du « modèle » brésilien de gestion des déchets, et ce type de contractualisation s'est répandu dans un grand nombre de villes.

En 1998 enfin, un forum national organisé par l'Unicef a donné une visibilité plus grande à la filière : le forum a en effet attiré l'attention du public sur le rôle environnemental et social des collecteurs, et a permis de conforter l'image des coopératives et associations existantes. Ce forum a eu un effet boule de neige, de nouveaux groupes de collecteurs s'organisant par la suite. Un Congrès national de collecteurs a été créé en 2001, s'articulant dès 2003 avec d'autres mouvements nationaux de collecteurs de déchets sud-américains au sein du Congrès latino-américain des collecteurs de déchets.

LES FACTEURS FAVORABLES À L'INTÉGRATION DE L'INFORMEL DANS LA GESTION DES DÉCHETS

L'objectif n'est pas d'aboutir à la formalisation complète des acteurs informels de la gestion des déchets, mais de renforcer leur intégration dans la filière pour :

- améliorer les conditions de vie et les revenus des acteurs informels ;
- leur offrir une perspective d'implication à long terme dans la filière de gestion des déchets.

Les études de cas menées en Inde, en Égypte et au Brésil permettent d'identifier cinq facteurs qui facilitent l'intégration du secteur informel :

Capacités internes et structuration du secteur informel

En Inde et surtout au Brésil, la structuration des acteurs informels en organisations (coopératives et associations) a été un point décisif :

- ▶ une organisation légale ou semi-légale peut établir des contrats ou des conventions avec les municipalités et acteurs formels, et représente une forme de sécurité pour toute initiative conjointe ;
- ▶ des organisations de collecteurs informels sont parvenues à représenter les intérêts des collecteurs en étant présentes dans des forums, comités, groupes de travail, s'imposant comme des acteurs stratégiques du secteur ;
- ▶ elles ont aussi réussi à faire connaître le rôle du secteur informel lors de manifestations, actions de promotions ou de protestation.

Implication des ONG dans le processus d'intégration de l'informel

Dans une majorité de cas, les premières organisations de collecteurs informels ont été initiées par des ONG – avec des nuances : en Inde, il s'agissait d'associations de femmes, au Brésil d'ONG confessionnelles. Les ONG peuvent apporter expertise technique, aide finan-

L'exemple de la coopérative SWaCH à Pune, en Inde

SWaCH (pour Solid Waste Collection and Handling) est une coopérative de collecteurs de déchets établie en 2007 pour proposer des services de collecte des déchets à domicile dans la ville de Pune. SWaCH est une organisation indépendante et autonome, mais a reçu un appui financier de la municipalité de Pune sur une durée de cinq ans pour couvrir ses pertes opérationnelles, tant que la viabilité financière ne serait pas assurée. Les services de collecte proposés par SWaCH sont payants ; les cotisations collectées, ainsi que les recettes tirées de la vente des recyclables, devraient permettre à la coopérative de couvrir à terme l'ensemble de ses charges.

SWaCH est présente dans 127 des 144 unités que comptent les 14 districts administratifs de la municipalité. Grâce à la coopérative, 1 500 collecteurs informels ont été intégrés à la filière de traitement des déchets, et collectent les déchets de 200 000 ménages environ. ■

cière et services de conseil, notamment sur le plan légal. Elles sont souvent perçues comme des partenaires crédibles, et peuvent donc contribuer à rapprocher le secteur formel des collecteurs informels. Toutefois, l'exemple de l'Égypte montre qu'il ne suffit pas d'avoir des ONG motivées pour représenter les acteurs informels. Une intégration pérenne du secteur informel doit reposer sur une organisation réelle des collecteurs.

Reconnaissance sociale des travailleurs informels

Les collecteurs informels de déchets sont bien souvent mal considérés dans leur société, et changer les mentalités à leur égard n'est pas simple. Des campagnes publiques ciblées sur ce thème peuvent

être efficaces, comme l'ont montré les effets positifs d'initiatives de ce type en Inde ou au Brésil – ouverture au public de centres de recyclage, cérémonies en l'honneur de nouveaux partenariats, etc.

Volonté politique en faveur de l'intégration du secteur formel

Une volonté politique forte peut se manifester à deux niveaux :

- ▶ par la définition d'une stratégie nationale visant à une meilleure intégration du secteur informel, avec une adaptation souvent nécessaire du cadre légal et réglementaire ;
- ▶ par une attitude générale des autorités qui change à l'égard du secteur informel, et le valorise davantage.

Une mesure simple en faveur de l'intégration : des cartes d'identité pour les travailleurs informels

La distribution de cartes d'identité aux collecteurs informels de Pune, en Inde, a été le résultat d'une longue bataille pour la reconnaissance des droits des travailleurs informels, que la coopérative des collecteurs de déchets de Pune a finalement gagnée en 1997 – après de nombreuses démarches, des sit-ins, des manifestations publiques.

La procédure pour obtenir les cartes est simple : chaque membre de la coopérative doit remplir un formulaire, et reçoit une carte avec sa photo indiquant son nom et son statut de collecteur. Les membres paient pour couvrir le coût de la carte. La carte précise que son détenteur est autorisé à collecter les

déchets dans la ville, et qu'il ne s'agit pas d'un employé municipal. La carte n'est pas transférable, et n'est pas accessible aux mineurs.

Bien que cette carte n'ait en réalité aucune base légale, elle a permis aux collecteurs informels de réaliser de multiples démarches, en tant que : preuve d'identité et garantie légale, notamment vis-à-vis de tribunaux locaux ; garantie vis-à-vis des clients ou fournisseurs ; preuve d'emploi légal vis-à-vis de la police. Cette carte a en réalité eu des effets plus larges – et notamment sur les collecteurs eux-mêmes, qui se sont sentis davantage reconnus et mieux acceptés socialement. ■

Collaboration avec le secteur privé formel

Dans un contexte de privatisation croissante du secteur de gestion des déchets, les sources de conflits d'intérêt entre entreprises formelles et secteur informel sont de plus en plus nombreuses. Les collecteurs peuvent être des concurrents directs des entreprises de collecte de déchets auprès des municipalités ; et même lorsqu'il n'y a pas de situation de concurrence, le secteur formel peut avoir intérêt, pour des raisons d'économies d'échelle, s'il est payé en fonction du tonnage recyclé, à collecter la plus grande quantité de déchets possible.

Mais secteur formel et informel ont aussi des points d'intérêt commun : par exemple, lorsqu'une entreprise formelle n'est pas payée au tonnage et n'est pas impliquée dans le recyclage, l'intervention du secteur informel peut être vue positivement, puisqu'elle réduit la quantité de déchets à transporter, et donc les coûts de transport pour l'entreprise. **Chercher ces points de convergence d'intérêt contribue à renforcer la place des acteurs informels.**

Par ailleurs, pour sécuriser leurs revenus, les collecteurs informels ont tout intérêt aussi à chercher des **partenariats solides avec leurs clients**, qui achètent les produits recyclables. Ces clients peuvent travailler à l'export, ou être de petites entreprises locales impliquées dans le recyclage, ou encore des entreprises de production utilisant des recyclables – or ces clients perçoivent rarement un acteur informel comme un fournisseur fiable et régulier.

VERS UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE L'INFORMEL : PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Compte tenu de la spécificité des contextes pays, et des variations du secteur informel d'un pays à l'autre, il est toujours difficile de formuler des recommandations générales. Néanmoins, certaines leçons apprises sont applicables à une

L'exemple de la coopérative SWaCH à Pune, en Inde

Voix. La structuration des travailleurs informels en organisations représentatives (coopératives, associations) est nécessaire, ainsi que la représentation de ces organisations au sein des organes de décision. **L'organisation est une condition préalable à l'intégration.**

Visibilité. Il s'agit de faire reconnaître la contribution économique des travailleurs du secteur informel : **la volonté de mieux intégrer l'informel doit être argumentée.**

Validité. Obtenir une identité légale et une reconnaissance formelle pour les travailleurs du secteur informel et pour leurs organisations représentatives. **L'intégration doit s'appuyer sur le pouvoir politique.**

Viabilité. C'est parce qu'elles sont commercialement viables que les micro-entreprises du secteur informel de gestion des déchets continuent de se développer dans des conditions de marché pourtant concurrentielles. **La viabilité économique joue en faveur de l'intégration.** ■

majorité de systèmes de gestion des déchets, indépendamment des particularités nationales.

Dans la plupart des pays, l'intégration du secteur informel à la gestion des déchets est un sujet nouveau – en l'absence de normes établies au niveau international, ces réflexions pourront donc être un apport pour de futurs projets ayant cette inclusion pour objectif.

● Analyser la contribution du secteur informel

On dispose encore de peu d'études permettant de quantifier la contribution du secteur informel à la réduction des coûts municipaux de gestion des déchets, à la baisse des coûts environnementaux, ou encore leur contribution à la lutte contre la pauvreté ou à la création d'emploi.

Or pour offrir des perspectives de viabilité crédible, les modèles d'intégration du secteur informel dans la filière de gestion des déchets doivent démontrer statistiquement l'impact positif.

● Aider à la prise de conscience de tous

Des campagnes publiques peuvent aider à changer l'attitude du public envers certains acteurs informels, à faire reconnaître le rôle essentiel du secteur informel de gestion des déchets, et contribuer

au développement des organisations de collecteurs informels.

● Encourager les municipalités à favoriser l'intégration du secteur informel local

Les municipalités ont un rôle clé à jouer dans l'intégration du secteur informel, puisqu'elles sont en général en charge des services de gestion des déchets. Il est donc indispensable de créer des liens entre initiatives du secteur informel, autorités municipales et décideurs.

● Appuyer la structuration des collecteurs/recycleurs informels

La plupart des collecteurs informels sont des acteurs très peu organisés, souvent illettrés et peu formés, rétifs à toute forme d'organisation officielle, ainsi qu'aux obligations et aux règles formelles. La transition vers des organisations de collecteurs structurées est donc toujours un défi, en grande partie du fait de la résistance des entrepreneurs et travailleurs informels à toute initiative collective. De ce fait, il est souhaitable de former d'abord de petits groupes de travailleurs, et de proposer des incitations convaincantes pour rejoindre ces groupes. Les avantages d'une organisation de collecteurs en création doivent faire l'objet d'une communication claire, et les autres acteurs du secteur – autorités notamment – doivent y être favorables.

● **Renforcer les capacités des organisations de collecteurs/recycleurs informels**

Pour être des acteurs « compétitifs » en gestion des déchets, les collecteurs de déchets et recycleurs doivent devenir des fournisseurs de services fiables. Il est donc souhaitable de leur proposer des formations ou appuis dans des domaines tels que :

- la définition d'une stratégie réaliste et viable ;
- l'apprentissage de compétences managériales (gestion, comptabilité, marketing, négociation) ;
- les techniques de tri et recyclage et autres services ;
- les aspects sanitaires ou environnementaux de la gestion des déchets ;
- le lien avec les industries formelles de recyclage à grande échelle ;
- l'obtention des patentes ou l'adaptation aux exigences fiscales en vigueur.

● **Veiller à une approche participative, organiser des forums sur la gestion des déchets**

Les forums offrent un espace de dialogue pour différents acteurs du secteur (comme les coopératives de collecteurs de déchets, les ONG, les organisations gouvernementales locales, les représentants des collecteurs indépendants, des compagnies privées, etc.). Faire participer ces acteurs aux forums est une approche participative qui permet de réfléchir aux solutions pratiques de gestion des déchets solides dans une ville.

Tout processus de prise de décision politique devrait inclure des approches participatives de ce type, et intégrer autant que possible les travailleurs informels dans les décisions clés.

● **Encourager la participation des sociétés du secteur privé productrices de déchets**

On connaît de nombreux exemples d'implication de sociétés du secteur privé, qui produisent des déchets, en faveur d'organisations de collecteurs et de travailleurs informels pour qu'ils puissent collecter, gérer et valoriser les déchets produits. Ces sociétés peuvent être encouragées à investir sur ces acteurs informels, en leur offrant un appui financier ou non financier.

Quelques exemples d'initiatives que peuvent mener les municipalités

- Proposer des mesures incitatives ou fiscales en faveur de l'activité informelle de gestion des déchets.
- Constituer des conseils d'administration ou des forums, dans lesquels les collecteurs informels sont équitablement représentés.
- Enregistrer les travailleurs informels, dans le but de leur offrir des services sociaux.
- Créer un cadre légal et réglementaire facilitant l'intégration du secteur informel.
- Simplifier les procédures contractuelles, pour favoriser l'implication des organisations du secteur informel dans les contractualisations.
- Proposer des prêts à bas taux d'intérêt aux organisations de collecteurs informels de déchets, qui cherchent à se positionner sur les appels d'offres et contrats.
- Réserver la collecte des déchets et le traitement à petite échelle aux entreprises du secteur informel.
- Prévoir de réserver des terrains pour le traitement décentralisé des déchets organiques, ainsi que des espaces adaptés au recyclage, à la transformation, au stockage des matériaux, etc.
- Améliorer l'accès aux marchés (routes).
- Garantir aux acteurs informels une protection vis-à-vis des pénalités et amendes souvent imposées par les autorités locales.
- Proposer des services d'appui technique pour améliorer les technologies et processus industriels utilisés par les acteurs informels.

● **Faire de l'intégration du secteur informel une stratégie nationale**

Pour que soit reconnue la contribution et les intérêts des acteurs informels, il est nécessaire de prendre en compte l'informel à un niveau politique. Il faut pour cela une volonté politique forte, qui appuie un vrai changement culturel. Par ailleurs, il est nécessaire de définir un ensemble de standards natio-

naux concernant les systèmes de gestion des déchets au niveau local, y compris des standards d'inclusion du secteur informel. De telles mesures ont un effet catalyseur qui a été démontré notamment en Inde et au Brésil, et montre l'importance de formuler une vraie stratégie nationale en faveur de l'intégration du secteur informel dans la gestion des déchets solides. ■

Pour en savoir plus

- > Les études de cas pays sont accessibles (en anglais) à l'adresse : www.gtz.de/recycling-partnerships